

RAMASSAGES CITOYENS DES DÉCHETS ABANDONNÉS EN CENTRE YONNE



MA RIVIÈRE *Zéro déchet*

Petit guide à destination des organisateurs

MERCI...

... de la part du territoire Centre Yonne, de ses 8 Communautés de Communes ou d'Agglomération adhérant au Syndicat des Déchets du Centre Yonne, mais aussi de ses cours d'eau dont la qualité se trouve malheureusement dégradée par les activités humaines.



Ma Rivière Zéro Déchet, c'est une action proposée par le Syndicat des Déchets Centre Yonne dans le cadre du Programme d'Études Préalables du bassin de l'Yonne.



Le but ?

Prévenir les risques de pollution des cours d'eau par les déchets abandonnés au sol et sensibiliser les citoyens à cette problématique.

Comment ?

En accompagnant les organisateurs d'opérations de ramassage des déchets abandonnés dans la nature ou sur les trottoirs, avec la mise à disposition de matériel et d'outils pour « bien ramasser ».

*Ensemble protégeons
nos rivières !*

MA
RIVIÈRE
Zéro déchet

MERCI...

➤ À tous les ramasseurs citoyens qui donnent de leur temps et de leur énergie à ramasser les déchets pour nettoyer la nature et les rues. Qu'il s'agisse d'élèves, de professeurs, de familles, de militants ou de simples habitants, c'est grâce à eux que ces actions sont possibles !



➤ Aux collectivités, communes et communautés de communes ou d'agglomération, qui organisent des ramassages ou apportent leur soutien aux organisateurs lors des opérations de ramassage.

➤ Sans oublier nos partenaires et financeurs qui nous ont permis d'acquérir du matériel nécessaire au kit de ramassage que nous mettons gratuitement à disposition des organisateurs d'événements.

Ce petit guide pratique a été pensé pour vous aider à organiser des opérations de ramassage de déchets dans la nature. Vous y trouverez des consignes et des conseils afin de "bien ramasser", en toute sécurité et convivialité.

PROJET

CHOISIR LE PARCOURS

Il est conseillé de prévoir le (ou les) parcours en amont, avec la possibilité de faire des équipes selon le nombre de participants.

Les berges de cours d'eau sont à privilégier dans le cadre de l'action Ma Rivière Zéro Déchet, sachant que les trottoirs et les caniveaux sont aussi des zones parfaites de transit vers la rivière via le réseau d'eaux pluviales. Mais tous les déchets abandonnés dans la nature sont bons à ramasser, où qu'ils se trouvent ! N'hésitez pas à contacter le SDCY ou la commune pour connaître les zones sensibles ou riches en déchets.

CHOISIR LA DATE

Le World Cleanup Day

ou Journée Mondiale du nettoyage de la planète (septembre) mobilise les citoyens afin de ramasser les déchets abandonnés polluant notre environnement. Le site de l'association World Cleanup Day – France est une source d'informations et localise les ramassages pour cet évènement.

Le Mégothon

(mai-juin) est la journée nationale du ramassage des mégots et de la sensibilisation à leur impact environnemental.

Ou n'importe quel moment dans l'année !

sachant que les périodes d'avant-cruë que sont l'automne et le printemps sont à privilégier, mais que l'important est de choisir une date qui conviendra aux ramasseurs et rassemblera suffisamment de monde. Les déchets n'attendent pas !

2 MÉTHODES DE TRI



Trier les déchets au moment du ramassage en les mettant directement dans les contenants adaptés.

- Bien donner les consignes de tri avant le départ
- Répartir les missions par équipe ou par personne
- Équiper les ramasseurs avec les contenants adaptés à leur mission !

Ramasser les déchets en mélange et les trier à l'arrivée.

- Consigne simple : chaque participant peut ramasser n'importe quel déchet, dans n'importe quel contenant
- Prévoir un temps final collectif pour bien trier les déchets

Dans les 2 cas, prévoir des contenants en nombre suffisant et adaptés pour stocker et trier les déchets selon les consignes !

EN MODE COMPÉTITION !

Pour motiver les troupes, vous pouvez proposer une compétition ! Quelle équipe va ramasser le plus de déchets ? Fixer bien les règles au départ. Attention, le tri des déchets ne doit pas être oublié !



LA PANOPLIE DU RAMASSEUR

➡ Une tenue et des chaussures adaptées

➡ Un gilet de sécurité

Tous les participants doivent être munis de gilets pour être visibles et éviter tout risque d'accident. C'est aussi un excellent moyen d'attirer l'œil des passants sur l'action de ramassage !

➡ Des gants

Les gants de protection (si possible anti-coupure) sont indispensables lorsque les déchets sont sales ou coupants.

➡ Des pinces ?

Utiliser des pinces à déchets évite de se baisser (attention c'est un matériel encombrant), ou bien des pinces à linge pour ramasser des petits déchets comme les mégots.



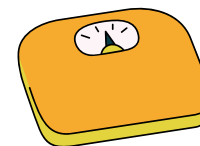
Le SDCY met à disposition des gilets, gants et pinces !

Contactez-nous pour réserver et emprunter gratuitement ce matériel. Il est à récupérer dans nos locaux à Joigny

ET CELLE DE L'ORGANISATEUR

+ Du gel hydroalcoolique s'il n'y a pas d'eau et de savon
Une trousse de premiers secours
Un peson ou un pèse-personnes

Le SDCY met également à disposition un peson, un oriflamme et des affiches de sensibilisation.



➡ On n'oublie pas les sacs !

Les sacs noirs et jaunes peuvent vous être fournis par la Communauté de Communes ou d'Agglomération, contactez-la ! Attention, les jaunes sont homologués : les sacs d'une autre collectivité ou ceux achetés dans le commerce ne conviennent pas, ils seront refusés par le centre de tri ! Pensez également au sac à dos, pratique pour les déchets un peu lourds comme le verre.



LE RAMASSAGE, ON LE PRÉPARE ET ON EN PARLE !

AVANT

- Choisir la date et le lieu de ramassage
- Contacter la mairie pour les informer de votre initiative et demander du soutien pour la récupération des déchets ramassés
- Prévoir le matériel nécessaire
- Communiquer sur l'évènement (notamment si vous souhaitez recruter des ramasseurs):
 - En réalisant une affiche. Précisez la date, l'horaire, le lieu du départ, le besoin en matériel et tenue adaptée. Vous pouvez aussi informer sur le parcours, les places de parking à proximité, la durée du ramassage et l'organisation d'une éventuelle collation. Accrochez-la dans les lieux de passage (mairies, médiathèques, commerces, équipements sportifs, locaux d'associations, lieux de travail...)
 - En nous informant de votre évènement que nous relaierons avec plaisir
 - En utilisant les réseaux sociaux
 - En prévenant la presse locale
- Constituer une équipe encadrante et la briefeur en amont
- Préparer la logistique, le gestion du tri des déchets ...
- Imprimer des documents supports conseillés



PENDANT

- Fixer un point de rassemblement au début et à la fin du ramassage
- Faire signer la feuille de décharge et de droit à l'image
- Donner les consignes : les règles de tri et de sécurité
- Sensibiliser au tri et à la prévention des déchets (mais ça peut se faire après !)
- Prendre des photos des participants et des déchets ramassés, du lieu avant et après votre passage par exemple
- Si possible noter les déchets encombrants que vous ne pouvez pas ramasser sur la fiche prévue à cet effet (pour transmission à la mairie)

APRÈS

- Peser les déchets et remplir la fiche bilan
- Photographier les déchets ramassés
- Féliciter et remercier tous les participants ! Une collation est toujours la bienvenue et ajoute de la convivialité !
- Gérer les déchets ramassés : contacter les services techniques de la mairie pour les sacs jaunes, noirs et les encombrants. Déposer le reste en points d'apports volontaires.
- Nous envoyer les photos et la fiche bilan à contact@sdcy.fr ou nous tagger sur Facebook @ Syndicat des Déchets Centre Yonne
- Communiquer sur votre action et votre butin déchets !

Vous pouvez remercier les participants par mail et leur partager les photos. Gardez précieusement cette liste d'adresses mails pour les prévenir de vos prochains évènements de ramassage.

QUI PEUT ORGANISER UN RAMASSAGE ?

> Associations

Entreprises

Établissements scolaires

Collectivités

Attention, vérifiez que l'assurance de votre structure couvre bien les risques !

> Ou Groupes de citoyens, d'amis, de voisins ...

Tous les participants sont couverts par une assurance responsabilité civile. Nous vous conseillons de faire signer la décharge de responsabilité lors des inscriptions.



Nous vous souhaitons un excellent ramassage !

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

A communiquer à tous les participants !

Équipez-vous correctement : gants anti-coupures, vêtements visibles et chaussures adaptées.

Ne vous mettez pas en danger ! Évitez les zones dangereuses, les routes rapides et les accès difficiles. Soyez très vigilant au bord de l'eau et restez à portée de vue et d'ouïe du groupe.

Triez correctement les déchets ! C'est le meilleur moyen pour les revaloriser.

Ne ramassez pas les déchets trop lourds, dangereux ou chimiques. Géolocalisez-les et contactez la mairie pour les prévenir.

L'équipe de bénévoles est à disposition pour aider et répondre aux questions.

Numéros d'urgence

15

SAMU

17

Gendarmerie

18

Pompiers

112

Urgences

ON FAIT COMMENT...



DANS LE SAC JAUNE

Tous les emballages en plastique, carton et métal

Et le papier*

Bouteilles plastiques, canettes, emballages alimentaires, paquets de cigarette, sacs plastiques...

Journaux, magazines, prospectus

*Dans le Gâtinais et la Vanne et du Pays d'Othe, le papier se dépose dans les Points d'Apport Volontaire



DANS LE SAC NOIR (ou bac grenat)

Capsules de bière, mégots de cigarette, mouchoirs, essuie-tout, objets en plastique, cartouches de chasse vides...

Prenez contact avec la mairie et demandez leur de venir récupérer les sacs jaunes et noirs.



Un doute ? Utilisez l'application "Le Guide du tri" de Citeo ou le site quefairedemesdechets.ademe.fr

PESER LES DÉCHETS

Pensez à peser les déchets à l'aide d'une balance ou d'un peson. Nous vous partageons une fiche pour reporter la quantité ramassée par catégorie de déchets !

... POUR TRIER LES DÉCHETS ?

BORNE DE TEXTILE

Vous pouvez déposer les textiles dans les bornes dédiées.



CONTENEUR A VERRE

Bouteilles ou bocaux, entiers ou cassés, sont à déposer dans les points d'apport volontaires pour le verre. Pas de vaisselle !

ET LE RESTE :

Les petits déchets dangereux

Piles, aérosols produits toxiques, cartouches d'imprimantes, objets électroniques...

À ramasser à part et à déposer dans les filières spécifiques en point de collecte ou déchèterie.



Et les déchets encombrants ou dangereux ?

Pneus, gravats, électroménager, mobilier, bidons, pots de peintures, seringues, etc...

Faites une liste en essayant de localiser leur emplacement (les géolocaliser c'est encore mieux) et contactez la mairie ou les services techniques de la commune de ramassage.

LES DÉCHETS EN CHIFFRES

- Un français produit en moyenne **547** kg de déchets par an.
- Environ **1** million de tonnes de déchets sont abandonnés dans la nature en France chaque année.
- Plus de **80** mille tonnes d'ordures forment le **6ème** continent, une décharge flottante dans l'océan Pacifique qui fait l'équivalent de **6** fois la taille de la France !

L'IMPORTANCE DE TRIER ET DE REDUIRE

Trier ses déchets, c'est leur permettre de suivre les filières de traitement appropriées. Selon leur nature, on va fabriquer de nouvelles matières (=recyclage) ou de l'énergie (=valorisation), ou encore réduire leur nocivité. L'objectif est d'économiser les ressources naturelles, limiter la pollution et réduire la part des déchets détruits par incinération ou enfouissement. Il reste de grosses marges de progression en matière de tri. **91%** des papiers et cartons sont recyclés, **83%** des métaux, **77%** du verre, mais seulement **27%** des plastiques ... (ADEME Déchets Chiffres clés, Édition Juin 2023)

Mais n'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Trier c'est bien, mais réduire c'est encore mieux, et chaque petit geste compte. Il existe de plus en plus d'alternatives "zéro déchet". Préférer le réutilisable, le lavable, le réparable, le durable, c'est faire de la vraie Prévention.



LES DÉCHETS DANS LA NATURE

Abandonnés dans la nature, les déchets empoisonnent la faune et la flore. Ils se décomposent plus ou moins lentement, libèrent des composants chimiques dans les sols et les eaux, et peuvent être ingérés par les êtres vivants, entrant ainsi dans la chaîne alimentaire.

Un mégot disparaît en quelques années mais ses substances chimiques très nocives peuvent polluer jusqu'à 500 litres d'eau ! Une bouteille plastique met 450 ans à se décomposer, une pile 8000 ans !



LES CRUES ET LES INNONDATIONS

Lors des périodes de crues et d'inondations, les cours d'eau emportent avec eux les déchets abandonnés sur les rives. Les déchets des caniveaux ou des trottoirs peuvent aussi les rejoindre via les eaux de ruissellement et le réseau d'eaux pluviales. Une fois dans les rivières et les fleuves, ces déchets (ou leurs composants) vont rejoindre les mers et les océans. Ils dégradent la qualité de l'eau et perturbent tous les écosystèmes.

Selon l'Unesco, chaque année plus d'un million d'oiseaux marins et 100 000 mammifères meurent à cause des déchets plastiques. Ils peuvent se retrouver piégés dans des sacs ou des morceaux de plastique, ou bien mourir de faim à cause de leurs estomacs remplis de ces déchets.



communauté de l'auxerrois



Avec le soutien de



Syndicat Mixte Yonne Médian

Contactez nous :

contact@sdcy.fr

03 66 25 72 61

Syndicat des Déchets Centre Yonne

Plus d'informations :



MA RIVIÈRE
Zéro déchet